COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Immobilisations : qualifier les cas complexes, comptabiliser et traiter la fiscalité

Un logiciel développé en interne, un fonds commercial acquis, un ensemble immobilier à ventiler ou un bien financé par subvention : ces dossiers reviennent chaque année et chacun est arbitré isolément. Le traitement comptable retenu ne correspond pas toujours à la règle fiscale et l'écart n'est ni identifié ni documenté. Trois heures consacrées aux cas qui résistent, sur les immobilisations incorporelles comme corporelles. Chaque situation est traitée sous les deux angles : écriture comptable d'abord, conséquence fiscale ensuite. L'atelier complète la séance sur le cycle courant en se concentrant sur les dossiers d'arbitrage.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 600 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables et collaborateurs de cabinet confrontés à des dossiers d'immobilisations sortant du cas courant.

PRÉREQUIS
Pratiquer la comptabilité générale.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier une dépense de développement interne en charge ou en actif
- Comptabiliser un fonds commercial et suivre sa dépréciation
- Ventiler un ensemble immobilier entre terrain et constructions
- Comptabiliser les subventions d'investissement reçues
- Identifier les divergences entre traitement comptable et traitement fiscal

03 Programme détaillé

M1 Incorporelles difficiles à qualifier

- Décider entre charge et actif
- Traiter les frais de recherche et de développement
- Comptabiliser un logiciel créé en interne
- Aborder le fonds commercial et les marques
- Suivre les dépréciations des actifs incorporels
- Cas pratique : Qualification d'un projet de développement logiciel phase par phase avec justification écrite.

M2 Corporelles et opérations particulières

- Reconstituer la valeur d'entrée
- Ventiler un ensemble immobilier entre terrain et constructions
- Traiter les échanges et les apports
- Comptabiliser les subventions d'investissement
- Suivre les biens mis hors service temporairement
- Atelier : Ventilation d'un ensemble immobilier puis construction des plans d'amortissement correspondants.

M3 Divergences comptables et fiscales

- Documenter les écarts avant contrôle
- Repérer les durées et les modes admis fiscalement
- Traiter les amortissements dérogatoires
- Identifier les réintégrations et les déductions liées
- Constituer le dossier justificatif
- Mise en situation : Préparation de la réponse à une demande de justification portant sur un actif incorporel.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 600 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr